



THEMATIQUE CONNAISSANCE DE L'ASSOCIATION

MODULE « APPREHENDER LES RESPONSABILITES DE L'ASSOCIATION »



INSTITUT RÉGIONAL
DE FORMATION DU FOOTBALL
DE LA LIGUE DU GRAND EST

Il est à noter que ce module peut être suivi indépendamment des deux premiers modules du thème.

L'idée de ce module est de permettre aux participants d'avoir les clefs pour:

- Connaître et prévenir les risques liés à l'activité du club
- Identifier les différents types de responsabilités du club et du dirigeant en cas de risques encourus
- Aborder les différentes assurances (du club, des licenciés, des bénévoles,...)
- L'objectif est donc de permettre aux dirigeants du milieu associatif d'appréhender le volet juridique de leur activité et de mettre en place des actions pour en prévenir les risques inhérents

Appréhender les responsabilités de l'association et de son dirigeant



Objectifs :

- Connaître et prévenir les risques inhérents à l'activité de l'association
- Identifier les responsabilités pouvant être engagées par l'association et ses dirigeants
- Distinguer les différents types d'assurances



Public :

- Bénévoles, dirigeants, salariés directement impliqués dans l'administration de l'association



4 heures

Dates des formations

Vendredi 08 février 2019 à TROYES (lieu à définir)

Samedi 23 mars 2019 à l'établissement LGEF de STRASBOURG de 8h30 à 12h30

Lundi 25 mars 2019 au District Alsace de Football à ILLZACH de 18h à 22h